



Déclaration préalable au CTSD du 10 avril 2014

Monsieur le Directeur Académique,

Il y a maintenant deux ans, le ministre de l'Education Nationale de l'époque, annonçait à grand renfort de tambours et trompettes la priorité au primaire. Qu'en est-il concrètement ? Si le SNUipp-FSU a acté un changement de cap et quelques avancées qui pour nous vont dans le bon sens, nous sommes très loin d'une véritable priorité au primaire, priorité qui devrait permettre de transformer l'école pour permettre de lutter efficacement contre l'échec scolaire. En effet, la très grande majorité des équipes ne verront pas leurs conditions d'exercice s'améliorer à la rentrée 2014 et c'est même le contraire qui va se passer si l'on ajoute la réforme des rythmes scolaires qui devrait se mettre en place. Dans le 92 les postes créés permettent à peine de compenser l'augmentation démographique. Vous présentez un projet de carte scolaire avec un E/C en augmentation par rapport à l'an dernier. Si ce projet n'évolue pas, le E/C continuera d'augmenter malgré des dotations positives. La priorité au primaire signifie-t-elle augmentation des effectifs dans les classes ? Nous espérons que ce CTSD permettra d'infléchir cette tendance, et de faire évoluer les situations évoquer lors du groupe de travail.

Concernant les dispositifs « plus de maîtres que de classes » et « Scolarisation des enfants de moins de trois », outre le fait que sur le fond ils ne correspondent pas totalement à ce que porte le SNUipp-FSU, le nombre de postes implantés reste largement insuffisant, une trentaine à chaque fois (si en affichage le nombre de postes aura triplé, les dispositifs s'appuient essentiellement sur l'existant puisque ce ne sont au bout du compte que 11 créations de postes, les autres étant financés par des fermetures de postes d'adjoints dans ces écoles). Comment donc oser parler de priorité ? Pour transformer l'école et permettre aux équipes de travailler autrement au service de la réussite des élèves, ce sont toutes les écoles qui devraient à terme bénéficier de ces dispositifs. Bien entendu nous ne remettons pas en cause le fait que les écoles situées en éducation prioritaire soient concernées en premier lieu. Sur la question du dispositif « plus de maîtres que de classe », vous avez fait le choix de ne pas implanter de postes dans les écoles maternelles et d'y supprimer les postes « surnuméraires » qui fonctionnaient. D'une part la circulaire n'indique nullement que les postes doivent impérativement être implantés dans les écoles élémentaires. D'autre part, les deux dispositifs « scolarisation des moins de 3 ans » et « plus de maîtres que de classes » ne s'opposent pas mais sont complémentaires. Ces deux dispositifs ont des objectifs différents et ne peuvent être mis en concurrence. La FSU92 demande que le dispositif « plus de maîtres que de classes » concerne aussi les élèves de maternelle, que des postes puissent être implantés dans des écoles maternelles notamment si les équipes sont porteuses d'un projet, et enfin que là où il existait des postes « surnuméraires » en maternelle, fonctionnant comme tel, ces derniers soient maintenus.

Concernant l'ASH, si nous actons positivement l'augmentation du nombre de départs en stage qui envoie à toute la profession, et plus particulièrement aux enseignants spécialisés, un message positif, le nombre reste largement insuffisant au regard du nombre de postes vacants. Lors des chantiers métier, la place des RASED avait été réaffirmée et leur reconstruction annoncée. Alors que ce sont plus d'une centaine de postes de maître E et G qui ont été supprimés depuis 2008, encore cette année aucune dotation pour les RASED : est-ce donc cela la fameuse priorité au primaire ?

Sommes-nous étonnés ? Non, car dès le début le SNUipp-FSU, s'il avait pris bonne note du changement de cap, avait aussi dit que le nombre de postes prévus serait largement insuffisant pour permettre à minima de reconstruire l'école... Quant à la transformer... Ce sera malheureusement aussi le cas pour la formation initiale et continue. Si des moyens supplémentaires dans les écoles pour fonctionner autrement sont nécessaires, ce n'est pas suffisant : la question de la formation initiale et continue est centrale et doit être au cœur du projet de transformation de l'Ecole. Nous actons le changement de cap du nouveau ministre, qui signe le retour à « une » formation. Néanmoins, pour nous, ce n'est pas encore satisfaisant. Nous ne sommes même pas à un retour à la formation IUFM (PE2), qui déjà, comportait des manquements. Un point important que nous dénonçons très fortement est que les stagiaires sont toujours utilisés comme moyens d'enseignement, ce qui, au-delà des problèmes que cela pose pour leur formation initiale, a des conséquences sur l'ensemble des collègues et notamment sur la formation continue. A ce propos, si vous confirmez vos annonces faites lors d'une audience, les stages longs devaient donc disparaître l'an prochain pour laisser place à quelques stages d'une semaine maximum. Or, dans les fiches métier, il est pourtant écrit : « La formation initiale et continue est la clé de voûte de la refondation de l'Ecole de la République ». Si l'intention y est, les moyens ne sont pas au rendez-vous ! Sur cette question aussi le SNUipp-FSU attend de nouvelles avancées.

Enfin, il y a le dossier des rythmes scolaire. Le SNUipp-FSU a toujours été favorable à une réforme des rythmes qui mette fin à la semaine Darcos avec pour principe d'alléger la journée scolaire. Il a toujours considéré qu'elle devait concilier réussite des élèves et amélioration des conditions d'exercice du métier. Pour le SNUipp-FSU, cette réforme actuelle n'est pas satisfaisante. Elle a été mal pensée, mal préparée, peu financée et s'organise trop souvent sans l'avis des enseignants. En conséquence, à l'épreuve du terrain, sa mise en œuvre débouche trop souvent sur des difficultés réelles occultant l'intérêt des élèves et des enseignants. De plus, le SNUipp-FSU a toujours considéré qu'il aurait fallu articuler la réforme des rythmes avec des mesures pour les élèves et le métier d'enseignant : refonte des programmes scolaires, rénovation de la formation continue, scolarisation précoce des moins de trois ans, augmentation du nombre de RASED, déconnexion temps élèves/temps enseignants et plus de maîtres que de classe, fin de l'APC, sans oublier la question des salaires. Au SNUipp-FSU nous avons pris l'initiative de produire un contre-rapport pour porter la parole du terrain. Nous y avons pointé le manque, voire l'absence de concertation. Ainsi, sur les écoles qui ont répondu à l'enquête du SNUipp-FSU, si 72 % des Conseils d'école ont été consultés au départ, moins de la moitié ont été écoutés à l'arrivée. Nous notons également que les spécificités de la maternelle ne sont pas prises en compte. Trop souvent, ce sont des contraintes matérielles qui guident la mise en place de la réforme : transports, manque de personnels municipaux, gestion des locaux.

Le contre rapport élaboré par le SNUipp-FSU sera examiné lors du prochain comité de suivi ministériel, c'est à dire le vendredi 11 avril. Tout en respectant le principe d'allègement de la journée de classe, pour ne pas dégrader les conditions de travail des enseignants et respecter l'intérêt des élèves, le SNUipp-FSU portera la demande d'un cadrage national fort, ainsi que de pouvoir sortir du cadre strict des 9 demi-journées et enfin que les demandes de dérogations à ce cadre n'émanent que des conseils d'école et non des municipalités.

Les enseignants de notre département devraient donc voir l'organisation de leur travail modifiée à la rentrée prochaine. L'article 57 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique prévoit que le CHSCT doit être consulté avant toute « transformation importante des postes de travail découlant de la modification de l'outillage, d'un changement de produit ou de l'organisation du travail ». La délégation FSU92 demande donc qu'un CHSCT se réunisse sur cette question le plus rapidement possible.